



### **PRIX D'EXPRESSION ECRITE**

**Sujet: A la manière de Jean de la Bruyère, rédigez un portrait satirique qui vise à dénoncer le comportement superficiel et vaniteux d'un personnage qui vous est contemporain.**

Les travaux réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (2 pages Times New Roman 12, .doc.jpg.pdf, interligne simple) ou manuscrits (écriture lisible)

### **PRIX DE POESIE**

Ecrire en une page un poème sur un thème de votre choix (forme fixe ou libre)

### **PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE**

Ecrire, en six pages maximum, une nouvelle de votre choix (texte dactylographié, Times New Roman 12, .doc.jpg.pdf, interligne simple). Sont acceptés tous les registres (fantastique, épistolaire, historique, réaliste...)

## **RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT**

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques
- L'identité de l'élève ( nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figureront **UNIQUEMENT** sur une page de garde agrafée à la copie **et non pas** sur la copie elle-même
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves
- **PAS D'INSCRIPTION NECESSAIRE:** l'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous ou sur le site internet [www.amopa.fr/rubrique concours](http://www.amopa.fr/rubrique_concours), **à partir du mois de novembre 2023**
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :

**9 février 2024**

Nom et adresse postale et électronique :

**Annie Mamecier-Demounem**  
**16 chemin de Crécy – 69370 – Saint Didier au Mont**  
**d'Or**  
**[annie.mamecier.demounem@gmail.com](mailto:annie.mamecier.demounem@gmail.com)**

**Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2024. Pour tout renseignement complémentaire: [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr)**

